



Syndicat d'eau de LEZAY (Siren : 257900357)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Lezay
Arrondissement	Niort
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/12/1937
Date d'effet	11/12/1937

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Joseph JOUBERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	6, rue de la Petite Rivière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79120 LEZAY
Téléphone	05 49 29 53 84
Fax	05 49 29 20 60
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 402
Densité moyenne	30,94

Périmètres

Nombre total de membres : 13

- Dont 13 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Chenay (217900844)	493
79	Chey (217900877)	583
79	Exoudun (217901156)	621
79	La Mothe-Saint-Héray (217901842)	1 745
79	Lezay (217901487)	2 087
79	Messé (217901776)	196
79	Rom (217902303)	889
79	Saint-Coutant (217902436)	292
79	Sainte-Soline (217902972)	372
79	Saint-Léger-de-la-Martinière (217902642)	1 046
79	Sepvret (217903137)	630
79	Vançais (217903368)	238
79	Vanzay (217903384)	210

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>alimentation en eau potable</i>
- Assainissement collectif <i>collecte et transport des eaux usées, épuration des eaux usées et l'élimination des boues</i>
- Assainissement non collectif <i>le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif (vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages, contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des dispositifs), la coordination des travaux de réhabilitation réalisés par les particuliers dans le cadre d'opérations groupées, éventuellement l'entretien des installations si le comité syndical décide de sa mise en place.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement